



L'obstination joyeuse de la DG, les risques psychologiques et sociaux pour les agents, le recul du service public pour la société.

La présentation (vidéo et lettre) du directeur général, M. Fournel, comme l'avant-propos du document, rayonnent de bonne humeur. Tout va très bien sous le soleil. Et si nous avons des inquiétudes, la DG va bien nous accompagner pour bien scier la branche sur laquelle repose nos missions, nos conditions de travail et nos droits et garanties.

Ce n'est plus un contrat mais un cadre, une feuille de route, les clauses de gestion n'étant pas définies pour cause d'incertitudes sur l'avenir, dont l'évolution de l'inflation, mais les axes stratégiques sont bien là, avec la nouvelle potion magique : l'intelligence artificielle.

En Gestion Publique : ne plus s'embêter avec tous ces justificatifs pour le contrôle et recentrer le recouvrement sur la rentabilité. De même, recentrage des évaluations domaniales là où il y a des enjeux.

On soutient les entreprises avec la relation de confiance, en transformant les vérificateurs en conseillers « proactifs », et l'interministériel, les collectivités et les hôpitaux en privilégiant le partenariat au contrôle interne.

Lutte contre la fraude fiscale : grâce au droit à l'erreur ! Et à des outils « prédictifs » (bienvenue dans minority report). Développement du datamining pour la fraude patrimoniale des particuliers.

Gestion et recouvrement des recettes publiques : des outils supplémentaires pour surveiller l'activité des agents de SIP, accueil commun avec l'URSSAF pour les SIE, poursuite du foncier innovant (qui innove en approximations) et des SDIF, unification du recouvrement et rapprochement avec l'URSSAF.

Le nouveau réseau de proximité est poursuivi (qui détruit la vraie proximité). On développe les flex-

office et les espaces de coworking. Systématisation des paiements en ligne, nouveaux outils de surveillance de la performance pour l'accueil, automatisation de la qualité des comptes locaux via Hélios 2.

Ouverture de l'accès à nos données pour nos partenaires publics... et privés ! Priorité à la transition des applications vers le cloud, déploiement de la data-visualisation et des analyses prédictives (grâce à l'IA, et jusqu'à la prise de décision).

Liste non-hexhaustive.

Vous n'êtes pas d'accord, des difficultés ? Pas de problème, la DG s'occupe de vous :

D'abord gentiment avec la mise en place de médiateurs internes, une plateforme d'écoute, un portail collaboratif, des séances de coaching collectifs ou individuels, etc.

Puis de façon plus pernicieuse avec une part d'intéressement variable et des ateliers « management » pour les cadres, du clientélisme avec des valorisations pour les « prises de risques », pour les agents acceptant de répondre à des « besoins particuliers », jusqu'à pouvoir déroger « au cas par cas » à nos règles de gestion à l'occasion d'une promotion, et des mesures indemnitaires individuelles si vous mettez bien en œuvre les orientations stratégiques (sous couvert d'une éventuelle négociation collective).

Puis de façon plus sévère, avec de nouveaux outils de surveillance de l'activité des agents, de performance de l'accueil, des indicateurs centrés sur l'efficacité et l'efficience, la culture de la performance, des tableaux de bords pour la gestion au quotidien à tous les niveaux, avec une responsabilité directe des directeurs locaux et des responsables des structures dans le pilotage du changement. Au revoir la DGFIP, bonjour France Télécom.

Toujours pas d'accord ? Pas de problème, la DG annonce la suppression de 3000 emplois supplémentaires de 2023 à 2027 et recrute davantage de précaires contractuels.

Mais heureusement, la DGFIP se veut écoresponsable ! À voir...

Pour La CGT Finances Publiques, une telle feuille de route n'est pas acceptable, elle ne présage rien de bon !

Nous appelons les agents de la DGFIP à rejoindre toujours plus nombreux la CGT, pour ne pas subir l'arbitraire dans les services, pour améliorer les conditions de travail, pour construire un monde plus juste basé sur la réponse aux besoins sociaux.

Nous rappelons le droit d'alerte exercé par la CGT Finances Publiques le 11/04/23 pour risques psycho-sociaux, à ce jour sans réponse de la DGFIP : nous n'en resterons pas là !

fichiers:



[Télécharger tract_com_cgt_fip_21_06_2023.pdf](#) (180.36 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Missions](#)

[Contrat objectifs et moyens](#)



Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
